



Fiez, le 15 mai 2018

Préavis de la Municipalité no 01/2018

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA GESTION ET LES COMPTES 2017

Séance du Conseil Général du 25 juin 2018

GESTION

Durant l'année, la Municipalité s'est réunie régulièrement pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées. Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, à savoir, principalement :

- **ARAS – Régionalisation de l'Action sociale pour le Jura Nord Vaudois**
- **ACRG – Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson**
Cette association maîtrise la santé et la sécurité au travail ainsi que l'approvisionnement de l'eau.
- **Arrondissement scolaire de Grandson (ASIGE)**
- **Association forestière du 7^e arrondissement**
- **Association intercommunale de la déchetterie**
- **Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées**
- **UCV (Union des Communes Vaudoises)**
- **AVASAD** (association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile)
- **ADNV** (association pour le développement du nord-vaudois)
- **EHNV** (établissements hospitaliers du Nord-Vaudois)
- **EMS de Corcelles**
- **STRID** (société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets)
- **RADEGE** (réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs)
- **ORPC** (organisation régionale pour la protection civile)
- **SDIS NORD VAUDOIS**
- **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU CENTRE DE COLLECTE DE SOUS-PRODUITS ANIMAUX**

COMPTES 2017

Le résultat de l'exercice se présente comme suit :

Revenus	frs.	2'225'406.80
Charges	frs.	2'213'088.93
Excédent de revenus	frs.	12'317.87

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écart par rapport au budget 2017 et aux comptes 2016.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

110 Administration

- 110.318.00 Nous avons en plus diverses mise à jour pour le programme informatique du contrôle des habitants exigées par le canton.
- 110.318.02 Honoraires suite à diverses oppositions et recours concernant les constructions.
- 110.436.00 Nous avons annulé des frais de permis de construire comptabilisés en 2016 suite à un abandon du projet.

210 Impôts

- 210.400.01 L'augmentation des impôts sur le revenu et la fortune, ainsi que de l'impôt foncier est essentiellement due au nombre d'habitants et de bâtiments croissant.
- 210.402.00
- 210.404.00 Impôts conjoncturels : mutation, donation et succession, gains immobiliers. Ces impôts ne peuvent pas être budgetés car variables d'une année à l'autre selon les événements. Ces montants importants auront
- 210.405.00
- 210.441.00 Une incidence directe sur la facture sociale et la péréquation définitives, dont les montants ont d'ores et déjà été estimés dans les comptes 2017 aux chapitres 220 et 710.

320 Forêts

- 320.314.00 et + Ce chapitre est géré par le groupement des triages forestiers. Nous constatons que la différence entre les charges et les revenus correspond au budget. Moins de coupes, donc moins de ventes.

351.318.056 Auberge – Ancien collège – 352.318.06 Bâtiment communal - 355.318.00 Collège de l'Arnon

Nous avons contracté une nouvelle assurance « building » pour nos divers bâtiments avec une couverture plus élargie.

355.314.01 Collège de l'Arnon

Outre les travaux d'entretien courant, nous avons effectué des travaux d'étanchéité des fenêtres pour un montant de frs. 12'0000.-.

420 Urbanisme

420.318.05 Il s'agit là des premiers honoraires relatifs à la révision du PGA et de la zone réservée.

451 Ordures

451.318.01 Nous avons dû assainir les dolines sur le territoire de montagne et avons été subventionné à environ 451.451.00 90 %.

580 Temples et cultes

580.309.0 En plus de la prime d'assurance, nous avons le contrôle périodique des extincteurs.

580.352.0 Participation extraordinaire pour l'assainissement de l'église catholique de Grandson.

810 Service des eaux

810.309.00 Installation d'un nouveau système d'alarme, d'où plus de facture Swisscom pour les SMS.

810.314.00

810.314.04 On trouve ici le remplacement des installations de la place de lavage ainsi que des frais suite à une importante fuite sur le réseau.

BILAN

Investissements

1410.04	Route des Mûriers	frs. 123'740.60
1410.06	Eclairage public	frs. 22'204.75
1430.07	Réfection bâtiment communal	frs. 521'956.50

Après les amortissements obligatoires selon préavis et les attributions aux réserves, le bénéfice de l'exercice se montait à fr. 184'266.17.

Amortissements complémentaires :

Chauffage bâtiments communaux	frs. 60'000.--
Eclairage public	frs. 56'948.30 (complètement amorti)
Parking La Chaux	frs. 55'000.--

Le capital de la commune au 31.12.2017 se monte à frs. 430'208.35

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède la Municipalité de Fiez vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Fiez

- vu le préavis de la Municipalité no 01/2018 relatif au comptes 2017
- où le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

d'accepter les comptes 2017 tel que présentés, soit avec un excédent de revenus de **frs. 12'317.87**

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic
D. Fardel



La secrétaire
S. Natali Wimmer